

**Réunion de coordination**  
**de la Délégation DDEN Lodève, Clermont, Gignac**  
**du 20 mars 2019 à Clermont, salle Léon Blum**

**Compte rendu succinct**

**Présent.e.s** : Aïda Nora, Bayle Philippe, Bêlart Georges, Hidalgo Gérard, Maurel Pierre, Montagne Régis, Ponce André, Quenardel Josette, Scotto Georges, Serra Charles, Villar Josiane.

**Excusé.e.s** : Abdelhafid Nordine, Allingry Luc, Alran Robert, Beyrand Jacques, Burc Jean, Carrière Pierre, Chamolt Valia, Diallo Aly, Montussac Jean, Vinel Bernard.

La Délégation souhaite la bienvenue aux nouveaux DDEN, **Aïda Nora** missionnée à l'école Fleury à Lodève et **Régis Montagne** missionné à l'école de Cazouls d'Hérault et à l'école d'Adissan.

La Délégation regroupe 70 écoles dont 14 sont dépourvues de DDEN : Aumes, Ceilhes-Rocozels, Lodève César Vinas, Pasteur, Prémerlet maternelle, Montagnac élémentaire, Paulhan, Roqueredonde, St Étienne de Gourgas, St Pargoire, Argeliers, La Boissière, St Paul et Valmalle, Vendémian

**1 – Le compte rendu de la réunion du 5 décembre 2018** est approuvé à l'unanimité.

**2 – Projet de loi « pour une école de la confiance »**

D'abord on peut se poser la question du sérieux de ce projet de réforme du premier degré quand on sait que le 19 février à l'Assemblée Nationale, sur 577 députés censés être présents, ils n'étaient que 45 dont 35 ont voté pour ce projet de loi, 7 contre et 3 ne se sont pas exprimés. Après ce passage à l'Assemblée Nationale, le texte sera présenté au Sénat.

**De quoi s'agit-il ?**

On propose de créer un **EPLSF (Établissement Public Local des Savoirs Fondamentaux)** Le chef d'établissement serait l'actuel principal du collège du secteur, son adjoint exercerait sous son autorité les compétences dévolues aux actuels directeurs d'écoles. Il assurerait la coordination entre le premier et le second degré. Il assurerait le suivi pédagogique des élèves et animerait le Conseil des Maîtres. A côté des EPLSF il est prévu de créer un **Établissement Public d'Enseignement International ( EPLEI)** avec la possibilité de faire appel à un financement privé. **Tout se passe comme si on voulait supprimer les directeurs d'écoles sans concertation avec les représentants des parents, des collectivités locales, des enseignants.** Curieuse démarche pour ce projet appelé « l'école de la confiance » !

La fusion écoles et collèges en EPLSF donnerait à ce socle une réalité et une logique budgétaire et comptable.

Cela soulève de nombreuses interrogations. Alors que le Ministre a reconnu officiellement le rôle de médiateur indépendant des DDEN le 31 janvier, le 19 février le projet du Ministre ne mentionne même pas l'existence des DDEN au sein des EPLSF.

**Les maires ruraux dénoncent cette attaque contre un service public de proximité et redoutent la concentration des écoles au chef-lieu de canton.** Les IEN risquent d'être dépossédés de l'autorité qu'ils exerçaient sur les écoles. C'est la disparition des Conseils d'écoles et des CDEN. C'est une forme de mépris de la communauté éducative. Tout se passe comme si on voulait mettre sous tutelle l'enseignement du premier degré. Les DDEN ne peuvent pas soutenir ce projet qui va à l'encontre des intérêts des enfants et des parents qui n'auront plus de contact local et direct avec les directeurs.

En revanche, le fait de rendre obligatoire l'école à partir de 3 ans ouvre un droit nouveau pour lutter contre les inégalités. Jusqu'à présent les communes n'étaient pas tenues de financer les maternelles privées. Dorénavant elles seront obligées de les financer sans dotation complémentaire de l'état ni création de poste d'ATSEM.

**3- Sécurité des écoles.** Quelques mesures à mettre en œuvre :

- 3- 1 Afficher à l'entrée de l'école les consignes de sécurité.
- 3- 2 Connaître et respecter les consignes Vigipirate.
- 3- 3 Vérifier l'identité des personnes étrangères à l'école.
- 3- 4 Mettre à jour le PPMS de l'école avec la mairie
- 3- 5 Organiser 3 exercices de sécurité, « attentat-intrusion », le PPMS définit les risques majeurs( tempête, inondation ...), prévention du risque incendie.

**C'est l'exercice « attentat-intrusion » qui pose le plus de problèmes** aux communes, compte tenu de la configuration des bâtiments de l'école et des moyens pour mettre en place des signaux d'alerte.

L'alerte par signaux lumineux est d'un coût élevé. D'autres utilisent des talkies Walkies.

**4- Tour d'horizon des écoles :**

**4- 1 RPI Tressan- Bélarga :** le projet avec la piscine de la CCC prend forme, il concernera 40 élèves. Les deux municipalités prennent en charge le déplacement en bus.

**4- 2 Péret :** on constate une légère baisse des effectifs à la rentrée 2019. Pierre Maurel est optimiste car trois lotissements sont prévus. Le maire est très proche des préoccupations des enseignants et des parents.

**4- 3 Saint Félix de Lodez** : la rentrée s'annonce avec une baisse des effectifs. Cette école ne pose pas de problème, une bonne ambiance y règne en permanence. Elle prend en charge le système d'alertes, incendie, intrusion et risque majeur.

**4- 4 Clermont Jacques Prévert** : le maire siège au conseil d'école. Le problème du portail défectueux perdure.

**4- 5 Clermont Jean Vilar** : le bâtiment est vétuste. La mairie a beaucoup investi en urgence dans de gros travaux dans des écoles. Il semble qu'un projet pourrait avoir l'appui de la Région. Dossier à suivre.

**4- 6 Clermont Alphonse Daudet** : le bâtiment mériterait un sérieux rafraîchissement. Un article de presse a fait un état des lieux.

**4-7 Jean Rostand** : les effectifs sont stables, il y règne une bonne ambiance entre les différents partenaires de l'équipe éducative. Les travaux demandés sont réalisés rapidement. La municipalité envisagerait de mettre à disposition de la directrice un personnel communal d'aide à la direction.

**4- 8 Jules Verne** : légère baisse des effectifs. Le problème de la dangerosité des containers situés à proximité de l'école a été résolu. De plus, le car de ramassage scolaire a trouvé sa place proche de l'école.

**4- 8 Montpeyroux** : stabilité des effectifs, 151 élèves prévus à la rentrée 2019. Quand 24 CM2 quittent l'école 20 nouveaux PS entreront. Une classe verte de 3 jours concernera 3 classes. L'école reste et va rester isolée de la toile internet. On dit que la réparation coûterait 10 000€. Il en va de même pour l'application des 3 mesures du PPMS, le coût serait de 7800€. L'intimité des toilettes n'est toujours pas assurée. De bonnes relations existent entre la crèche qui se trouve à proximité de l'école. La continuité éducative est assurée.

**4- 9 Aniane élémentaire** : effectifs stables 215 élèves. Bonnes relations avec la mairie. Une salle de sport fait défaut dans cette école.

**4- 10 Aniane maternelle** : effectifs stables 105 élèves. Mêmes remarques que pour l'élémentaire.

**4- 11 Lodève maternelle Fleury** : Aïda Nora vient de prendre ses fonctions de DDEN. Elle contactera la directrice et renseignera le rapport de visite de l'école.

**4- 12 Le Pouget maternelle et élémentaire** : des effectifs en hausse sont prévus grâce à une cinquantaine de logements prévus par la mairie. Il est à noter que Le Pouget accueille les enfants de la commune voisine Puilacher sans école. En effet, l'école a fermé quand il restait 5 élèves. Avec le développement de la commune le nombre d'enfants n'a cessé de croître et au lieu d'ouvrir une école à Puilacher, les enfants ont été accueillis par l'école communale du Pouget moyennant financement.

Avec le projet de réforme on peut craindre que des écoles rurales ferment par manque de moyens financiers et humains. Cela ne ferait qu'accélérer la désertification de nos campagnes.

**4- 13 Plaisan** : 140 élèves pour 6 classes. Bon contact avec la mairie. Les élèves ont la possibilité d'aller à la piscine communautaire de la CCC à Clermont. La commune prend en charge les déplacements y compris pour les sorties scolaires. L'école est bien dotée en matériel informatique. La coopérative scolaire est prospère.

**4- 14 Canet maternelle et élémentaire** : Après la suppression d'une classe les effectifs sont stables. Les conseils d'écoles auront lieu en avril.

**4- 15 Montarnaud maternelle** : 270 élèves pour 9 classes soit 30 enfants par classe et 8 ATSEM, le maire refuse de recruter une 9°.

**4- 16 Montarnaud élémentaire** : 374 élèves répartis en 14 classes, plus une ULIS de 12 élèves. La directrice prend la retraite en fin d'année scolaire. Pierre Carrière souligne que le projet de réforme Blanquer risque de freiner les maires à investir dans les écoles et à stopper le recrutement des ATSEM.

**4- 17 Ceyras** : Très bonne ambiance, mais des parents et les représentants de la mairie font pression pour demander une dérogation pour passer aux 4 jours par semaine. Les sondeurs n'ont pas demandé le point de vue du DDEN.

**4- 18 Saint André de Sangonis Roger Gaubil** : les effectifs sont stables. Des travaux ont été réalisés pour assurer le confort thermique et le confort acoustique. La mise en sécurité devant l'école a été réalisée. La liaison GS- CP se fait normalement.

**4- 19 Saint Jean de Fos** : les effectifs sont stables. Très bonne ambiance entre les partenaires de l'équipe éducative. De nombreux projets pédagogiques sont mis en œuvre.

## **5 - Prix de la laïcité.**

Rappelons que la laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre. Les enseignants réalisent souvent des actions pédagogiques fondées sur des principes de laïcité. Là où le DDEN peut contacter une équipe pédagogique qui réalise un projet qui pourrait faire l'objet d'une candidature au prix de la laïcité. Avec l'accord de l'équipe le DDEN présente cette candidature. Rappelons qu'il ne s'agit pas d'un concours et que tous les projets retenus seront récompensés. Les projets doivent parvenir avant le **16 avril** au responsable de la délégation :

**Serra Charles 10 rue Maximilien de Robespierre 34725 Saint André de Sangonis.**

Le Jury se réunira le 9 mai 2019.

Séance levée à 20h15 Suivie du pot de Séance

Levée de séance à 20h15 suivie du pot de l'amitié. Secrétaires : Gé Hidalgo, Charles Serra

